

*Ligue des droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)*

Siège social : Kigali - Rwanda      B.P. 3042 Kigali    Tel. : (250) + 57 33 07 Fax : + 57 67 62  
E-mail : ldgl@rwanda1.com

---

## **Grands Lacs : Halte aux logiques de guerre**

*Au moment où l'invasion de l'Irak mobilise toute l'attention de la communauté internationale en égratignant son autorité morale, la sous-région des grands lacs est menacée par une recrudescence inquiétante des violences.*

*La LDGL est profondément préoccupée par la dominance et la résurgence de logiques de guerre, récemment mises en exergue par les déclarations très martiales des différents acteurs politico-militaires des pays de la sous-région. Cette préoccupation se fonde, d'une part, sur les accusations réciproques des gouvernements rwandais et ougandais laissant craindre une confrontation directe entre ces deux Etats, ou sur le territoire de la République démocratique du Congo. D'autre part, au Burundi, le processus de paix issu d'Arusha est presque complètement grippé à l'approche de l'échéance prévue pour l'alternance, le 1<sup>er</sup> mai 2003. Les divergences étalées publiquement par les signataires de l'Accord et les violations permanentes du cessez-le-feu génèrent de vives tensions qui font resurgir le spectre d'une violence généralisée. Profitant de cette brèche ouverte, les belligérants semblent se repositionner dans la perspective d'une issue militaire au conflit.*

### **LES FAITS**

1. Alors que les protagonistes congolais s'acheminaient vers un accord inclusif axé sur la mise en place des institutions de transition après plusieurs années de tergiversations et d'affrontements sanglants, la province d'Ituri<sup>1</sup> devient de plus en plus le point de confrontation des divers intérêts avec le risque de relancer le conflit à une échelle plus étendue.
2. Conformément aux accords de Lusaka tels que complétés et amendés, le Rwanda et l'Uganda s'étaient engagés à retirer leurs troupes du Congo en juillet-août 2002. Alors que le Rwanda a officiellement retiré toutes ses troupes, l'Uganda a conclu avec Kinshasa un accord particulier en septembre 2002 l'autorisant à garder sur place quelques 2000 militaires pour assurer la sécurité de la population, en collaboration avec la Monuc. Ainsi donc l'Uganda a continué à administrer le Grand Nord Est du Congo par le biais des mouvements rebelles congolais notamment le RCD-ML de Mbusa Nyamwisi, de la tribu nande, et l'Union des patriotes congolais (UPC) de Thomas Lumbala, de la tribu Hema.

---

<sup>1</sup>Ituri avec Bunia comme chef lieu, est une province du Nord Est de la RDC riche en ressources naturelles, composée de 5 territoires (Aru, Djuju, Irumu, Mahagi et Mambasa) avec une population d'environ 4,5 millions répartie en plusieurs groupes ethniques(Bira, Alur, Ndo Okedo, Mambissa, Nyali, Ndali, Hema et Lendu).

3. Créée en avril 2002 sous le parrainage de l'Uganda, l'UPC a fini par faire volte-face en s'alliant publiquement au RCD-Goma soutenu par le Rwanda, le 6 janvier 2003. Ce retournement a contribué à la détérioration des relations rwando-ugandaises déjà mises à mal suite aux affrontements de Kisangani en 2000. En réaction à cette volte-face de l'UPC, une rébellion pro-ugandaise, dénommée « Front pour l'Intégration et la paix en Ituri » (FIPI), a été créée le 14 février 2003. Depuis lors, l'Uganda, qui dans l'entre-temps avait renforcé ses relations avec Kinshasa a formé une coalition composite formée entre autres des forces du RCD-ML, du FIPI et des miliciens Lendu en vue de déroger l'UPC et son allié le RCD.
4. Le 14 mars 2003, le gouvernement rwandais a fait savoir dans une déclaration publique son intention d'envoyer ses troupes au Congo si l'Uganda ne retire pas ses militaires du Nord Kivu sans délai, tout en accusant le régime de Kampala de comploter avec Kabila et les "forces génocidaires" pour saboter le processus démocratique en cours au Rwanda. Le Parlement rwandais, au cours de sa séance du 19 mars, vient de donner feu vert à l'armée rwandaise d'user de tous les moyens à sa disposition pour protéger « le territoire et le peuple rwandais ». Dans l'entre-temps, tout en niant les accusations portées contre lui, le gouvernement ougandais accuse à son tour le régime de Kigali de soutenir une rébellion anti-ougandaise dénommée People's Redemption Army (PRA).
5. Des informations dignes de foi affirment que l'Uganda héberge des militaires rwandais dissidents dont Major Furuma et Capitaine Frank Tegera tandis que le Rwanda héberge de son côté des dissidents ougandais dont les colonels Edison Muzora et Samson Mande, le Lt. Col. Anthony Kyakabale, etc. Par ailleurs, des informations à la disposition de la LDGL font état de préparatifs de guerre éminents de part et d'autre et d'une concentration importante des troupes des deux armées et de leurs alliés respectifs dans le Nord Est de la RDC. Des informations non encore confirmées vont jusqu'à faire état de mouvements de troupes de part et d'autre de la frontière rwando-ugandaise et même des infiltrations ainsi que des tentatives de déstabilisation dans les capitales respectives.
6. Au Burundi, la tension s'accroît considérablement face aux difficultés de respect des engagements pris tant pour l'Accord d'Arusha que pour le cessez-le-feu signé entre le gouvernement et le FDD, la principale branche de la rébellion armée. A l'approche de l'échéance de la 1<sup>ère</sup> tranche de la transition, le 1<sup>er</sup> mai 2003, le consensus fragile d'Arusha vole en éclats face aux intérêts difficilement conciliables des uns et des autres. Face aux querelles des signataires de l'Accord de paix d'Arusha, les non-signataires et les opposants à ce processus se positionnent pour enrayer définitivement le processus ou y ouvrir une brèche en vue de jouer des rôles plus visibles. La confrontation entre les rébellions armées et les forces gouvernementales se déroule sur une grande partie du territoire. Les discours très militants et les mobilisations des bases accroissent les tensions et méfiances en rompant l'harmonie très fragile entre les différentes composantes ethniques du pays.
7. La fréquence et l'intensité des affrontements augmentent chaque jour. Des informations concordantes font état de mouvements des rebelles du FDD dans la Kibira en provenance de l'Est du Congo et d'autres en province de Ruyigi en provenance de la Tanzanie et d'un possible positionnement tout près de la capitale faisant craindre une attaque imminente de celle-ci.

## **RECOMMANDATIONS**

La LDGL lance un cri d'alarme pour que des affrontements avec des conséquences humanitaires considérables ne puissent se dérouler dans la région des Grands Lacs au moment où toute l'attention est braquée sur le conflit qui se déroule en Irak.

La LDGL craint que les récents exemples de la Centrafrique et du recours à la force par la coalition américano-britannique au mépris du droit international fassent des émules dans la région en donnant des ressorts aux logiques de violence au dépens de la concertation.

Face à cette situation préoccupante, la LDGL formule les recommandations suivantes :

### **Aux gouvernements rwandais et ougandais :**

√ De privilégier le dialogue en vue de régler le conflit qui les oppose par la voie de la négociation;

√ Respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Lusaka, notamment en retirant toutes les troupes du territoire de la RDC et en s'abstenant de soutenir des oppositions politiques ou armées contre le régime en place dans l'un des pays ;

√ De mettre en avant les intérêts de leurs peuples en initiant des politiques d'intégration économique, et en renforçant plutôt l'amitié et la solidarité entre les peuples des deux pays.

### **Au Gouvernement et aux acteurs politiques burundais :**

√ De respecter scrupuleusement les engagements pris dans le cadre de l'Accord d'Arusha et de nouveau de privilégier la voie de la concertation et du dialogue ;

√ De mettre en place tous les mécanismes prévus permettant le respect du cessez-le-feu signé et de poursuivre les démarches visant la signature d'un cessez-le-feu global et durable.

### **Aux mouvements armés :**

√ De s'abstenir d'attaques contre les civils non armés et de respecter le droit international humanitaire ;

√ Eviter de prendre comme prétexte les querelles des politiciens pour relancer le conflit et annihiler ainsi les attentes de la population qui a placé tous ces espoirs dans les accords de cessez-le-feu.

### **A la société civile des trois pays :**

√ Se mobiliser contre les logiques de guerre, interpellier les différents acteurs au respect des engagements pris ;

√ Renforcer la participation citoyenne pour influencer positivement sur les processus de paix et de démocratisation dans les pays de la région.

## **A la communauté internationale**

- √ Suivre attentivement l'évolution de la situation dans les trois pays et faire pression sur les différents acteurs en vue du respect des engagements pris ;
- √ Continuer à appuyer l'avancée du processus, de paix et de démocratisation dans les trois pays en contribuant à réunir les ressources nécessaires.

Fait à Kigali, ce 22 mars 2003

Pour la LDGL

Dr Christophe Sebudandi,

Président